



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mesures en faveur des soignants

Question au Gouvernement n° 3824

Texte de la question

MESURES EN FAVEUR DES SOIGNANTS

Mme la présidente. La parole est à M. Christophe Castaner.

M. Christophe Castaner. Permettez-moi de me joindre à l'hommage rendu à Olivier Dassault, cet homme aimable aux mille talents que beaucoup ici ont eu le plaisir de côtoyer.

Monsieur le Premier ministre, depuis un an qu'elle dure, la crise a ses héros, nos soignants. Depuis le début, ils sont au front sans compter leurs heures, ils se battent contre la covid-19, ils se battent pour la vie, ils se battent pour vacciner. Depuis un an, ils n'ont pas baissé la garde une seconde, ils n'ont jamais renoncé, ils n'ont jamais abandonné : ils nous donnent collectivement une leçon d'humilité.

Un député du groupe LR . Surtout à vous !

M. Christophe Castaner. Nous les avons applaudis tous les soirs à vingt heures, nous les avons remerciés, nous sommes allés à leur rencontre, eux qui sont présents dans l'exceptionnel comme dans le quotidien. Toutefois, chacun le sait, les mots et les symboles ne suffisent pas et il fallait, monsieur le Premier ministre, des actes forts. En menant avec Olivier Véran le Ségur de la santé, vous avez permis à tout notre système médical de franchir un cap exceptionnel, celui de la reconnaissance durable de ces hommes et de ces femmes, celui de l'attractivité des métiers qu'ils exercent, celui des salaires renforcés. Nous avons dit « stop ! » au sacrifice de la santé opéré depuis des années ; nous avons remis des hôpitaux dans les zones rurales ; nous avons donné des primes aux soignants ;...

M. Pierre Cordier. Arrête ton pipeau !

M. Christophe Castaner. ...nous avons lancé 15 000 recrutements à l'hôpital ; nous avons augmenté, mesdames, messieurs les députés, les salaires comme jamais.

Nous, parlementaires, sommes là pour soutenir les personnels de santé sur le terrain et à l'Assemblée, notamment en adoptant la proposition de loi de notre groupe La République en marche, présentée par Stéphanie Rist.

Vous avez décidé, monsieur le Premier ministre, de mettre 19 milliards sur la table. C'est un investissement exceptionnel mais un investissement à la hauteur de l'engagement de nos soignants, un investissement à la hauteur des besoins de notre système de santé.

M. Patrick Hetzel. Et les oubliés du Ségur ?

M. Christophe Castaner. Pouvez-vous nous dire la méthode que vous souhaitez adopter pour réussir à tenir nos engagements vis-à-vis des soignants et vis-à-vis des Français ? Quelles prochaines étapes prévoyez-vous pour atteindre cet objectif ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Jean Castex, Premier ministre. Monsieur le président Castaner, vous avez évidemment mille fois raison de rendre hommage une fois encore à nos soignants. Je suis en permanence à leurs côtés, sur le terrain.

M. Frédéric Reiss. En permanence ?

M. Jean Castex, Premier ministre . Ce matin même dans la Nièvre, je me suis rendu dans un EHPAD pour leur manifester notre soutien moral et pour leur indiquer les moyens que nous débloquons pour faciliter leurs activités. Le Gouvernement et la majorité qui le soutient, et que je remercie, auraient parfaitement pu attendre la fin de la crise sanitaire pour en tirer des conséquences au point de vue structurel, comme c'est le cas dans la plupart des pays qui nous entourent. Ce n'est pas le choix que nous avons fait.

Plusieurs députés du groupe LR . Vous êtes les meilleurs, c'est impressionnant !

M. Jean Castex, Premier ministre . Nous luttons pied à pied, dans l'urgence, contre la pandémie, mais en même temps nous avons déjà tiré des enseignements structurels de cette crise.

Le premier concerne les personnels : c'est le Ségur de la santé !

M. Patrick Hetzel. Et les oubliés du Ségur, vous en faites quoi ?

M. Jean Castex, Premier ministre . Il prévoit des moyens inédits pour revaloriser les métiers de l'hôpital. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. Pierre Cordier. C'est historique ! Historique !

M. Jean Castex, Premier ministre . Je suis prêt à revenir sur les objectifs nationaux des dépenses d'assurance maladie – ONDAM – exécutés ces dernières années.

Nous discuterons des moyens comparatifs. Nous l'avons fait pour les personnels, c'était indispensable, et ce chantier sera poursuivi puisqu'il nous faut sans cesse l'améliorer. Tel est le sens d'ailleurs de la mission que j'ai confiée à Michel Lafourcade. Le premier volet de notre politique est consacré aux personnels de santé, car il est primordial de revaloriser ces métiers et de les rendre plus attractifs.

Aujourd'hui, à Cosne-sur-Loire, dans un territoire extrêmement fragilisé, je le dis devant les élus de la Nièvre mais également ceux du Cher, j'ai annoncé le Ségur de l'investissement, qui permettra de débloquer 19 milliards d'euros, affectés à quatre axes principaux : 9 milliards seront consacrés à l'offre de soins, pour améliorer les équipements et les investissements – soit 50 % de plus que les deux plans cumulés « hôpital 2007 » et « hôpital 2012 » qui constituaient déjà de très bons plans, pour ceux qui s'en souviennent et qui les ont connus, comme moi (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*) ; 1,5 milliard sera affecté aux EHPAD, qui en ont tant besoin ; 2 milliards seront dédiés au numérique, notamment dans les établissements médico-sociaux ; enfin, le Gouvernement reprendra 6,5 milliards de la dette des établissements de santé. C'était indispensable. (Mêmes mouvements.) L'Europe contribuera à hauteur de 6 milliards au financement de ce plan.

Le deuxième axe innovant concernera la déconcentration. Tous les investissements inférieurs à 150 millions – c'est considérable – seront déconcentrés et ne remonteront pas à Paris. Nous faisons confiance aux territoires ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Après les personnels, après les investissements, le dernier axe majeur sera celui de l'innovation en santé, qui va se déployer et que vous pourrez constater dans vos territoires, pour rendre possible la recherche, mais aussi la fabrication de médicaments et de dispositifs médicaux, ici, en France. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Christophe Castaner](#)

Circonscription : Alpes-de-Haute-Provence (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3824

Rubrique : Fonction publique hospitalière

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 mars 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 mars 2021](#)